

## MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

# ÉTUDE DE PROJET DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU RU DE MAREUIL ET AFFLUENT AU DROIT DU MOULIN PILLON A MARGNY-SUR-MATZ

## *Avis d'Appel Public à la Concurrence (A.A.P.C)*

Procédure adaptée – conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande Publique

### **Objet de la consultation :**

Le présent marché a pour objet de confier au prestataire retenu l'étude de projet de restauration de la continuité écologique du ru de Mareuil et affluents au droit du moulin Pillon à Margny-sur-Matz. L'étude aboutira à la proposition d'un scénario partagé au stade projet permettant la réalisation des travaux de restauration.

### **Personne publique :**

Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA)

### **Pouvoir adjudicateur :**

Monsieur le Président du SMOA

### **Contact :**

DESCHAMPS Sébastien

Directeur

[sebastien.deschamps@smoa.fr](mailto:sebastien.deschamps@smoa.fr)

03 44 09 65 00

### **Conditions de remise des offres :**

**25 novembre 2024 à 12h00**

ZAC du Valadan n°18, route de Roye

60 280 CLAIROIX

### **Partenaire financier**



## **1 – NOM ET ADRESSE DU POUVOIR ADJUDICATEUR : SYNDICAT MIXTE OISE-ARONDE**

Président : M. Philippe MARINI

- ZAC du Valadan n°18, route de Roye
- 60 280 CLAIROIX
- 03 44 09 65 00

## **2 – PROCEDURE**

Procédure adaptée – conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande Publique

## **3 – INTITULE ET OBJET DU MARCHÉ**

**ÉTUDE DE PROJET DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU RU DE MAREUIL ET AFFLUENTS AU DROIT DU MOULIN PILLON À MARGNY-SUR-MATZ**

- Démarrage prévisionnel de la mission : 1<sup>er</sup> trimestre 2025
- Délai d'exécution de la mission : 12 mois

## **4 – CARACTERISTIQUES DE LA MISSION**

Le présent marché a pour objet de confier au prestataire retenu l'élaboration des scénarios au stade d'esquisse (ESQ), étude topographiques (TOPO), études d'avant-projet (AVP) puis de projet (PRO). Cette étude constituera un document essentiel pour le SMOA qui l'utilisera pour organiser les travaux de restauration en lien avec les procédures réglementaires en vigueur.

## **5 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

Le **25 novembre 2024 à 12h00**, par voie électronique sur le profil d'acheteur du SMOA à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr>. Les renseignements techniques et administratifs peuvent être obtenus auprès du SMOA : [sebastien.deschamps@smoa.fr](mailto:sebastien.deschamps@smoa.fr) - 06 12 30 08 72 / [benjamin.mestdagh@smoa.fr](mailto:benjamin.mestdagh@smoa.fr) - 07 76 93 20 34

## **6 – JUSTIFICATIFS À PRODUIRE À L'APPUI DE L'OFFRE**

Sont demandés les justificatifs et toutes pièces permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise. Les offres seront sélectionnées sur la base des éléments fournis dont le PV de visite préalable obligatoire. Le projet de marché sera composé au minimum de :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché,
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) : à accepter sans aucune modification daté et signé,
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P) et ses annexes : à accepter sans aucune modification daté et signé,
- La décomposition du prix global et forfaitaire précisant les coûts par type de prestation : à rédiger par le candidat,
- Une note méthodologique avec un planning prévisionnel détaillé et la présentation des moyens.

## **7 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères suivants :

- Critère 1 « méthodologie et moyens mis en œuvre » : 60 % décomposé comme suit
  - o 50 points : moyens humains dédiés (qualifications et compétences en matière d'études similaires), matériels mis en œuvre, mode opératoire et pertinence de la méthodologie employée pour l'atteinte des objectifs des différentes phases de l'étude.
  - o 10 points : planning prévisionnel détaillé
- Critère 2 « prix des prestations » : 50 %